

LE GRAND PONT

Protestants de la Boucle

Numéro 12 - Eté 2022



Oui, la levée progressive des restrictions sanitaires a permis de reprendre une vie paroissiale quasi normale. La fréquentation du culte a progressivement retrouvé son affluence d'avant le confinement, ce qui témoigne du désir de retrouver un lien paroissial direct. Cependant, comme dans la vie civile, ces années de repli ont laissé quelques séquelles. Il y a presque une contradiction entre le désir de rattraper le temps perdu dans tous les domaines, et une certaine lassitude à revenir à une participation pleine et directe aux différentes activités paroissiales.

Après le culte d'envoi du 12 juin, qui sera l'occasion d'une fête paroissiale comprenant un déjeuner syrien, nous approcherons de la pause estivale. Celle-ci permettra à tous de prendre de la distance, de récupérer des forces, afin de revenir en septembre dans l'optimisme et l'engagement.

Ce sera aussi pour le conseil presbytéral le temps de considérer une possible évolution de la pratique de la Sainte Cène si les circonstances et les sensibilités le permettent. A l'occasion d'un débat paroissial, le conseil devra aussi proposer le fruit de ses réflexions et consultations sur l'évolution de notre pratique cultuelle.

Plusieurs dates sont déjà à retenir pour se retrouver en Eglise à la rentrée : le culte de rentrée le 4 septembre, suivi deux semaines plus tard par la culte-marche en forêt le 18 septembre. Les concerts reprendront aussi en septembre après les journées du patrimoine, et la grande vente mobilisera les énergies pour les 1er et 2 octobre.

Bonnes vacances et bon repos à tous !

Philippe Delaune



Echos du Conseil presbytéral

Nos séances mensuelles sont partagées entre des séquences à caractère spirituel - « Bible et Prière », qui ouvre chacune de nos réunions, et l'étude du livre de G. Theissen « Questions de foi - Dire le christianisme autrement » (que nous avons bien avancé !) – et les sujets à caractère plus prosaïques ou matériels.

Les aspects financiers, bien sûr, attirent toute notre attention : arrêté des comptes, relations (tendues sur les délais) avec le commissaire aux comptes, préparation du budget, détermination de la cible... qui vous sont détaillés dans la rubrique financière de ce numéro page 8/9.

Nous avons régulièrement un point de l'ordre du jour consacré aux travaux : avec l'appui de la commission-travaux, nous choisissons les investissements à réaliser pour utiliser les fonds de la fondation Martin Bucer et c'est ainsi qu'a été élaboré un plan sur plusieurs années. Nous avons aussi décidé de valider la proposition de remplacement de la chaudière du presbytère par une pompe à chaleur qui permettra non seulement d'économiser sur le coût des combustibles, mais

aussi de nous mettre en ligne avec une volonté d'Eglise verte, moins productrice de rejets carbonés.

Par ailleurs, nous avons lancé une grande opération de remise à niveau de la sonorisation du temple et des salles annexes. L'installation actuelle n'est plus satisfaisante et ne permet pas à tous de vivre les cultes dans les meilleures conditions. Il s'agira aussi de simplifier l'usage du matériel et d'éviter que les réglages optimaux ne soient modifiés. Dans le cadre d'une réflexion sur l'Eglise missionnaire, nous en profiterons pour « professionnaliser » et fiabiliser la retransmission des cultes pour ceux qui ne peuvent pas être présents.

Trois entreprises ont été consultées, qui proposent des solutions techniques et financières que nous étudions. Nous espérons pouvoir effectuer les travaux avec l'aide financière de la fondation FLAM (voir page 8) et nous vous promettons un confort d'écoute nettement amélioré, pour profiter dans les meilleures conditions des excellentes prédications hebdomadaires !

Laurent Jourdet

Sommaire

- 1 Edito
- 1 Echos du Conseil presbytéral
- 2/3 Histoire de la paroisse et du temple
- 4 Sens du culte
- 5 Groupe de l'Amitié
- 6 Colloque de Poissy
- 7 Prologue de l'Heptaméron
- 8/9 Finances
- 10/11 Prédication
- 12 Agenda - Contacts - Répertoire



Histoire de la paroisse et du temple

La paroisse pendant la deuxième guerre mondiale

La Pasteur Shackleton resta au service de la communauté pendant 20 ans, de 1923 à 1943.

Il avait 2 filles, Marthe et Marguerite.

Ses paroissiens le surnommaient « Chak-Chak ».

Etant d'origine anglaise, il n'a pas été inquiété pendant la 2e guerre mondiale.

Le début de la guerre voit un certain nombre de familles s'éloigner du Vésinet, par contre la paroisse reçoit un grand nombre de paroissiens, évacués principalement d'Alsace.

Pendant la guerre, une des grandes préoccupations fut le chauffage du temple : « Il s'agira de se renseigner à la mairie s'il est attribué du charbon pour les églises catholiques du Vésinet. Dans ce cas, on devra en obtenir une attribution équivalente pour le temple », lit-on dans un compte rendu du conseil presbytéral d'octobre 1944.

Le mois suivant, il est décidé « de ne chauffer le temple que pour les occasions comme Noël, c'est-à-dire exceptionnellement. Pour ces jours exceptionnels, chacun pourrait apporter une bûche suivant ses possibilités ».

Les jeunes se « pelaient de froid » dans la sacristie, raconte Eric Graham, ancien vice-président du conseil.

Notre paroisse se préoccupe aussi des paroisses sinistrées puisque des colis et des vêtements sont envoyés à la paroisse de Lisieux.

Au cours de ce conflit, comme ce fut déjà le cas en 1914-1918, notre paroisse eut à déplorer la perte de trois de ses jeunes :

- Maurice Pivetaux, né le 24 septembre 1910 à Willesden (Grande-Bretagne), 328e Cie Train Auto, mort pour la France à l'âge de presque 30 ans le 10 juin 1940 dans un bombardement à Fumeçon à côté d'Evreux dans l'Eure
- Claude Duplat, né le 1er février 1912 à Anvers (Belgique), soldat de 2e classe au 23e SIMGID, mort pour la France le 30 juin 1940, à l'âge de 28 ans, à l'hôpital mixte de Tarbes (65) des suites d'un accident routier.
- Pierre Pivetaux, né le 13 novembre 1919 à Harrow (Grande-Bretagne), déporté, matricule 28433, passé par les camps de Wiener Neustadt et Buchenwald, et décédé à 25 ans le 26 février 1944 à Dora (Allemagne).



Après le conflit, en mémoire de ce dernier, mort en déportation, la troupe des éclaireurs de la paroisse porta le nom de : « E.U. VESINET – GROUPE P. PIVETAUX ».

Il y a aussi lieu de rapporter ici l'action d'un membre du conseil presbytéral de l'époque, Monsieur Chrétien Gromest, boulanger sur la place de l'église, qui en 1943 a accueilli et caché la famille d'Hugo Lowenstamm, famille juive d'origine autrichienne qui était arrivée en France 10 ans plus tôt.

Pour la petite histoire, Monsieur Gromest avait mis comme bouchon de radiateur, sur sa grosse limousine, une croix huguenote, ce qui mettait le curé hors de lui lorsque la voiture suivait le corbillard jusqu'au cimetière.

L'école du dimanche était conduite par mesdemoiselles Shackleton et Gromest.

Un ancien élève raconte, dans l'histoire du Vésinet : « Chaque dimanche et lorsque nous étions "présents", sur un carton où figurait en dessin une grappe de raisin, elle collait sur notre grappe, un grain rouge et si nous étions absents, elle collait un grain vert. Aussi, à Noël, à l'appel de notre nom, devant tout le monde, comme nous étions fiers d'apprendre que nous avions 52 grains rouges. ~~Puis c'était la distribution des cadeaux et les chants de Noël, sans oublier la tablette de~~



chocolat, l'orange et un petit pain au lait, offert par Monsieur Gromest, boulanger place de l'Eglise [...] ».

Le pasteur Shackleton quitte la paroisse pendant la 2e guerre mondiale, en 1943.

A suivre...

Patrick Maheu

La croix du temple

La croix en bois figure depuis longtemps sur le mur au-dessus des portes coulissantes de la salle Tibériade.

A tel point qu'on peut se demander si elle a toujours été présente à cet endroit.

Or elle n'a pas toujours occupé cette place.

Disons même qu'elle n'a pas toujours été une croix. Il s'en faut même de beaucoup.

Voici son histoire.

Au départ, il y a plus d'un siècle, voire plusieurs, son bois faisait peut-être partie d'un de ces superbes chênes comme en possèdent les forêts du Châtillonnais.

Nombreux dans la paroisse avaient alors exprimé le souhait de doter le temple d'une croix de bonnes dimensions, visible de l'entrée.

Ainsi, vers 1973, a été constituée une petite équipe sous la conduite de Jean-Pierre Crignon, artisan local et membre de la paroisse. Certains s'en souviennent probablement.

Une traverse de chemin de fer neuve a alors été achetée. Nous avons décapé, lavé, raboté, débité, entaillé, placé le bras transversal, poncé, passé au brou de noix... que sais-je encore ?

Le résultat se résuma finalement, d'un côté, en un tas de chutes, de sciure, de copeaux et, d'un autre, en une croix toute simple comme celle qui nous avait inspirés.



En fonction, posée sur le ballast, la traverse aurait contribué à la solide conformité de la voie (ferrée) évitant ainsi un déraillement. Il en a été décidé autrement.

Aujourd'hui, en forme de croix, ne serait-ce qu'un symbole, elle contribue à maintenir celui qui la contemple dans la voie tracée par Dieu.

C'est tout au moins ce que nous souhaitons.

Notons qu'en hébreu, le mot « sortir de la voie » signifie aussi, entre autres, « aller vers le péché »....

Une chose encore : pourquoi le Châtillonnais ? Il y a encore quelques décennies, on pouvait y voir de vastes scieries débitant à longueur de journées des quantités de traverses tirées des superbes forêts de la région.

Aujourd'hui les traverses sont faites de plots en béton reliés par des fers profilés.

Le romantisme en souffre peut-être mais les amoureux des arbres ne peuvent que s'en réjouir.

Jean-Claude Bonnuit

ERRATUM concernant l'histoire de l'orgue

Certains membres de notre paroisse ont remarqué qu'il y avait une erreur dans l'article concernant l'histoire de l'orgue de notre paroisse.

En effet, l'organiste titulaire de l'orgue à la fin des années 1970 n'est pas Roger Spies, mais son frère **Jacques** qui a accompagné musicalement nos cultes pendant de très nombreuses années.

Roger Spies, lui aussi originaire de Chatou, a été pasteur de l'Eglise Réformée dans de nombreuses paroisses avant de prendre sa retraite dans sa ville natale.

Sens du Culte

(Notes de lecture du livre d'Antoine Nousis – Olivétan)

La Parole : prière d'illumination, lectures, prédication, confession de foi.

Dans le dernier Grand Pont, nous nous étions penchés sur la première partie du culte : affirmation de la Grâce, conversion avec la volonté de Dieu, repentance et déclaration du pardon. Nous continuons notre « série » avec le temps de la Parole : la prière d'illumination qui introduit les lectures, la prédication, puis enfin la confession de foi.

1. LA PRIERE D'ILLUMINATION

Elle suit le pardon et précède les lectures, afin de demander à Dieu « de mettre un peu d'épices et de miel » sur la Parole pour lui « donner du goût ».

La tradition réformée a justifié cette pratique liturgique au nom de ce qu'elle a appelé « le témoignage intérieur du Saint-Esprit ». Cette compréhension nous conduit à ouvrir la Bible dans un esprit d'écoute. Par la prière d'illumination, le Saint-Esprit nous inspire afin de mettre en éveil tous nos sens, toutes nos capacités tel un petit enfant qui écoute une histoire pour la première fois.

2. LES LECTURES

Avec l'aide du Saint-Esprit, les Ecritures deviennent pour nous parole vivante.

Si nous cherchons une parole de Dieu pour nous, pour notre vie, alors, comme le dit la seconde Epître à Timothée (NBS 2.Tm 3.16) : « Toute Ecriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour réfuter, pour redresser pour éduquer dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit à la hauteur, parfaitement équipé pour toute œuvre bonne ».

3. LA PREDICATION

Elle est la suite logique et indispensable des lectures.



Il est bon d'arriver au culte avec nos questions : quelle parole de Grâce vais-je trouver dans le texte ? A quelle conversion, à quel changement de vie m'appelle-t-il ?

La deuxième condition essentielle pour qu'une prédication parle est que nous soyons, évidemment, à l'écoute, dans l'attente de ce que Dieu va nous dire. Nous ne sommes pas spectateurs !

La prédication est l'annonce de l'amour de Dieu pour chacun. Selon F. Bonhoeffer : « une juste prédication évangélique doit être comme si l'on tend à un enfant une belle pomme rouge ou que l'on offre à un assoiffé un verre d'eau fraîche et qu'on lui dise : veux-tu ? ».

4. LA CONFESSION DE FOI

Elle est une affirmation de foi et de vérité : « je crois ».

Elle est également l'affirmation d'une histoire constituée de faits objectifs : Christ est mort, (il a été enseveli), il est ressuscité, (il a été vu par les apôtres).

La confession de foi est également un acte de confiance. C'est une démarche spirituelle, une prise de conscience du fait que nous ne sommes pas seuls à suivre ce chemin de foi. L'affirmer est une façon de se porter les uns les autres.

Ne manquez pas la suite du livre d'Antoine Nousis « Le sens du Culte » dans le prochain Grand Pont (n° 13) avec le temps de la Cène : louange, institution, prière, invitation, communion et action de grâce.

Patricia Bourboulon, Janine Bréhé, Claire-Anne Vitoux

Groupe de l'Amitié

à POISSY

Le 16 mai dernier, la réunion du Groupe de l'Amitié se déroulait exceptionnellement hors du temple, à Poissy avec une visite commentée de la collégiale et une conférence sur le colloque de 1561, première tentative de conciliation entre protestants et catholiques, sous l'égide de la royauté. La trentaine de personnes présentes s'est ensuite retrouvée sous les parasols d'une brasserie, un verre ou une tasse de thé à la main.



PHOTOS prises par Marc Poupardin

C'est avec ce bel après-midi ensoleillé qu'a pris fin notre cycle de conférences pour 2021/2022, avant le déjeuner de fin d'année prévu le 13 juin.

Petit rappel : Le Groupe de l'Amitié se réunit un lundi par mois pour une conférence, qui porte sur des sujets aussi variés que l'église confessante allemande, l'évangélisation en prison, la poésie française aux XIX et XXe siècles... avant de finir les échanges autour d'un thé et des gâteaux.

Si vous souhaitez recevoir, avant la fin de l'été, le programme pour 2022/2023, n'hésitez pas à nous le demander :

Vololona Andriani / Patricia Bourboulon / Janine Bréhé / Claire-Anne Vitoux

claireannevitoux@gmail.com
patricia.bourboulon@gmail.com
jcjbrehe@club-internet.fr



1561, le colloque de Poissy

LE CONTEXTE :

Après la mort du roi Henri II en 1559 et celle de son fils François II en 1560, le pouvoir royal échoit à la régente Catherine de Médicis et à son deuxième fils, âgé de dix ans, Charles IX.

L'autorité de la reine, cette étrangère, surnommée « l'épicière » en raison des origines marchandes des Médicis, est contestée. L'état fragilisé par la mort du souverain, la jeunesse et l'inexpérience de ses héritiers, aiguissent les appétits politiques des Grands, qui tentent de peser sur le gouvernement. Parmi eux, les Guise, soutenus en sous-mains par l'Espagne, exercent un contrôle sur le roi François II et deviennent les chefs de file des catholiques intransigeants. Ils s'opposent à une partie importante de la noblesse qui, aux approches de 1560, adhère à la Réforme, derrière les Bourbon, les neveux du connétable de Montmorency, Condé, l'amiral Coligny...

Depuis des années, la situation religieuse et civile ne cesse de se détériorer avec une politique de fermeté à l'égard des réformés par le biais de la législation. Une « chambre ardente » créée en 1547 au parlement de Paris, rend, en trois ans, plus de cinq cents arrêts contre « l'hérésie ». L'édit d'Ecouen, en 1559, ordonne d'abattre sans jugement tout protestant révolté ou en fuite. L'ensemble des mesures prises à cette époque prouve que dans la pensée d'Henri II, le péril huguenot va croissant.

En 1560, un complot « la conjuration d'Amboise » qui vise le roi François II et indirectement les Guise, échoue : les conjurés protestants sont pendus sur la terrasse du château.

Face à ce contexte de guerre civile larvée et à la suite du décès de son fils François II, la régente, qui a réussi à écarter les Guise, tente une politique de conciliation. Elle reçoit le soutien de son nouveau chancelier, Michel de l'Hospital, qui affirme : « Le couteau vaut peu contre l'esprit... Otons ces mots diaboliques : luthériens, huguenots, papistes ; ne changeons le nom de chrétiens ».

LE COLLOQUE :

Pour rapprocher les points de vue religieux, la régente convoque une assemblée de théologiens catholiques et protestants, en présence du jeune Charles IX et de la cour. Le choix se porte sur Poissy, proche de Saint-Germain-en Laye, lieu de résidence de la cour ; il s'y trouve surtout le Prieuré royal des dominicaines qui abrite un réfectoire, « la plus grande salle du royaume ». (Le Prieuré a aujourd'hui disparu, en dehors de la porterie).

On a, malheureusement, très peu d'éléments sur le déroulement du colloque : un ou deux écrits de témoins oculaires, des indiscretions de dominicaines qui épiaient par les fenêtres (à droite sur la gravure) voir page 6.

Quarante prélats dont Charles de Guise, cardinal de Lorraine, douze ministres protestants conduits par Théodore de Bèze, une quarantaine de théologiens, sont réunis, du 9 septembre au 14 octobre 1561, pour quatre séances. Le pape Pie IV, opposé à la conciliation religieuse, a envoyé deux représentants, le cardinal de Ferrare et Jacques Lainez, deuxième supérieur général des jésuites, qui adopte une position dure. Dès la première réunion, les tensions se font jour.

LES RAISONS D'UN ECHEC :

En effet, lorsque Théodore de Bèze présente la doctrine calviniste devant les membres du colloque, chacun l'écoute avec attention, jusqu'au moment où il aborde le sujet de la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie : « Le corps du Christ est éloigné du pain et du vin autant que le plus haut ciel est éloigné de la terre ». Ce discours provoque l'indignation chez les catholiques et la consternation dans les rangs des réformés. La confiance est définitivement brisée. Aucune tentative de rédaction d'un texte commun sur l'Eucharistie ne peut aboutir. L'assemblée se sépare le 14 octobre 1561, sans résultat.

De nombreux historiens s'accordent à dire que des compromis auraient pu être trouvés, mais que la division des deux partis sur l'Eucharistie, véritable pierre d'achoppement, est telle qu'elle conduit à l'échec de l'ensemble du colloque.

APRES LE COLLOQUE, LA LOGIQUE DES EXTREMES :

Malgré un sentiment de réussite pour le parti protestant qui considère que le colloque témoigne d'une certaine forme de reconnaissance, et en dépit de la volonté royale de d'aplanir la situation par l'Edit de Saint-Germain-en Laye, de janvier 1562 (*), la suite des événements confirme que la réunion de Poissy n'a été qu'une parenthèse dans l'évolution vers la guerre civile.

En effet, le Parlement de Paris refuse d'enregistrer l'Edit de tolérance de Saint-Germain, dès février 1562. Le 1er mars, survient le massacre de Wassy, sorte de « première Saint-Barthélemy ». Une centaine de protestants tués, une centaine de blessés, sur un millier qui assiste au culte. La tuerie non préméditée témoigne de la surexcitation des esprits. A Tours, à Sens, dans le Maine, en Anjou, des huguenots sont égorgés. Des villes sont prises par les protestants, sous le commandement de Condé...

Même infructueux, le colloque de Poissy n'a pas été sans conséquences, en dehors de la guerre civile qu'il n'a pu éviter.

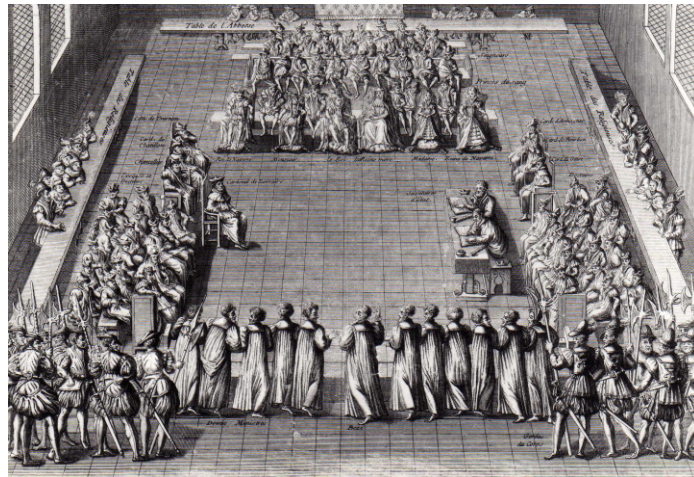
D'abord, il marque l'arrivée dans le royaume de France de la Compagnie de Jésus, qui y restera jusqu'en 1767, y jouant un rôle politique et éducatif considérable.

Ensuite, il accrédite l'idée qu'au plan théologique, toute conciliation s'avère impossible, stimulant ainsi la volonté de l'Eglise catholique de répondre au « défi protestant », notamment à l'occasion de la relance du Concile de Trente.

Claire-Anne Vitoux, avec le concours de Xavier Mersch

(* **Edit de janvier 1562**

Il permet pour la première fois la pratique du culte réformé hors des villes closes et de jour, la reconnaissance des pasteurs, l'autorisation de réunion pour les synodes et la création des consistoires.



Invitation à la lecture des «saintes écritures»

Prologue de l'Heptaméron

(publication posthume 1559)

L'Heptaméron est un recueil inachevé de 72 nouvelles écrites par Marguerite de Navarre. L'ouvrage tire son titre du fait que le récit se déroule sur sept journées, la huitième étant incomplète.

Mes enfants, vous me demandez une chose que je trouve fort difficile, de vous enseigner un passe-temps qui vous puisse délivrer de vos ennuyctz ; car ayant chergé le remede toute ma vye, n'en ay jamais trouvé que unq, qui est la lecture des saintes lettres en laquelle se trouve la vraie et parfaite joie de l'esprit, dont procede le repos et la santé du corps.



Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre (1492-1549), sœur du roi François Ier, humaniste, femme de lettres et protectrice des Réformés.

Assemblée générale du 21 mai 2022 Rapport du Trésorier sur la gestion 2021

Les comptes de l'association culturelle ont fait l'objet d'un premier examen par notre réviseur interne Renaud de Vals, le 29 janvier 2022. Ils ont été audités début février et ont fait l'objet d'une certification sans réserves par le Commissaire aux Comptes (cabinet Deloitte). Cette certification est intervenue tardivement en raison de contraintes de fonctionnement dont a fait état le cabinet Deloitte (difficultés de recrutement, impact de l'épidémie de Covid en janvier...)

Ces comptes correspondent à une année où le fonctionnement de la paroisse a été beaucoup moins affecté par la crise sanitaire.

Après une année 2020 qui avait témoigné de la robustesse de la paroisse, l'exercice 2021 a confirmé sa solidité financière : des recettes totales en légère progression, une stabilité d'ensemble des dépenses, un résultat comptable qui reste négatif (- 3 459 €) mais qui se réduit nettement (-15 410 € en 2020, - 32 802 € en 2019), une situation de trésorerie courante qui s'améliore d'environ 25 000 €.

Recettes

Les recettes totales ont finalement dépassé d'environ 10 000 € le montant atteint en 2020. Les dons anonymes sont en légère baisse : 11 135 € contre 12 500 €. Cette évolution s'explique en partie par le fait que la collecte réalisée lors des cultes donne lieu de plus en plus fréquemment à remise de chèques (offrandes nominatives) au détriment des remises en espèces (« dons anonymes », non déductibles fiscalement).

Les offrandes nominatives (chèques, virements, dons en ligne) ont atteint un niveau proche de celui, très élevé atteint en 2020 : 161 300 € contre 165 000 € en 2020. Ce résultat satisfaisant a été obtenu dans un cadre fiscal rendu plus avantageux pour les dons réalisés au deuxième semestre (réduction au taux de 75 % au lieu de 66 %). Il est à noter que les dons en ligne progressent mais restent à un niveau très modeste : 2 700 €.

L'augmentation du total des recettes trouve son origine dans deux postes : les dons après cérémonies et les activités lucratives (ventes, locations).

Les dons après cérémonies (12 800 €) ont été nettement supérieurs à ceux reçus en 2020 (10 100 €). Cette évolution reflète une forte reprise du nombre de mariages et de baptêmes dont certains avaient été décalés en raison de la crise sanitaire.

Les activités lucratives ont généré des recettes en très forte hausse : 18 400 € contre 4 650 € en 2020. La Vente annuelle de la paroisse, début octobre, qui n'avait pas pu être organisée en 2020, a pu se tenir en 2021 et, grâce à la mobilisation de toute l'équipe, a généré des recettes d'un montant légèrement supérieur à celui constaté dans les années précédant la crise sanitaire.

Comme les années précédentes, la paroisse a bénéficié d'un concours financier de la Fondation Bucer de 13.548 € pour le désamiantage et le remplacement de la toiture d'une partie des locaux annexes. Ce concours est rendu possible par les dons faits à la Fondation par les membres de notre paroisse.

A noter que pour la première fois, la paroisse a bénéficié en 2021 d'une aide (954 €) versée par l'association FLAM (gérée par l'UNAC et qui bénéficie de dons en provenance de l'étranger) pour l'acquisition de matériels de retransmission des cultes.

Dépenses

La « cible » versée à la Région (137 450 €) qui représente les 2/3 des dépenses totales (et intègre la rémunération de notre pasteur) a été versée intégralement (montant inchangé par rapport à 2020).

Les dépenses générales de fonctionnement (chauffage, nettoyage, entretien, affranchissements, taxe foncière, honoraires du commissaire aux comptes, etc.) ont légèrement progressé :

37 500 € contre 35 500 € en 2020. Cette évolution reflète le retour à une vie d'Eglise plus normale.

Les dotations aux amortissements ont amorcé en 2021 une légère baisse :

52 700 € contre 56 400 € en 2020. Cette évolution s'explique par le fait que le « mur d'amortissements » qui est apparu lorsque la paroisse est passée à une comptabilité patrimoniale commence à s'atténuer avec le temps grâce à l'amortissement intégral de certaines immobilisations.

Résultats

Le résultat comptable reste négatif (- 3 459 €), ce qui signifie que l'association ne dégage pas encore un excédent d'exploitation courant suffisant pour faire face aux charges d'amortissement (52 700 €, sommes qui ne font pas l'objet de décaissements) et donc au renouvellement de ses immobilisations

Cette situation n'est pas nouvelle : elle est liée au changement de règles comptables.

2021 marque toutefois, après celle constatée notamment en 2020, une nouvelle amélioration très significative : le déficit comptable, après avoir atteint plus de 39 000 € en 2018 et plus de 32 000 € en 2019, s'était réduit à 15 410 € en 2020 et se limite à 3 459 € en 2021 .

L'amélioration du résultat comptable se retrouve logiquement dans la situation de trésorerie en fin d'année (trésorerie courante, livret A, compte sur livret) :

258 800 € fin 2021 contre 233 300 € fin 2020 et 216 880 € fin 2019), les produits financiers restant modestes (550 €) en raison de la faiblesse des taux.

* * * * *

A l'issue de cet exercice, le Trésorier souhaite rendre un hommage tout particulier à Christine Sautot, trésorière adjointe qui a assuré avec ponctualité et rigueur la tenue au jour le jour de la comptabilité de l'association, et à Geneviève Briatte, experte auprès de la Région, qui nous a fait bénéficier, tout au long de l'année et plus particulièrement lors de la clôture des comptes, de sa très solide expérience et de sa grande disponibilité.

Raoul Brunet

MERCI
POUR VOTRE SOUTIEN !

Le Dieu qui nous échappe

Jean 14, 21-29

Jésus dit : « Celui qui reçoit mes commandements et leur obéit, voilà celui qui m'aime. Celui qui m'aime sera aimé par mon Père ; je l'aimerai aussi et je me ferai connaître à lui. » Judas - non pas Judas Iscariote - lui dit : « Seigneur, comment se fait-il que tu doives te montrer à nous et non au monde? » Jésus continua : « La personne qui m'aime obéira à ma parole et mon Père l'aimera. Nous viendrons à elle, mon Père et moi, et nous ferons notre demeure chez elle. La personne qui ne m'aime pas n'obéit pas à ce que je dis. Et cette parole que vous m'entendez dire ne vient pas de moi, mais de mon Père qui m'a envoyé. Je vous ai dit cela pendant que je suis encore avec vous. Celui qui doit vous venir en aide, l'Esprit saint que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. C'est la paix que je vous laisse, c'est ma paix que je vous donne. Je ne vous la donne pas à la manière du monde. Ne soyez pas troublés, ne soyez pas effrayés. Vous m'avez entendu dire : Je m'en vais, mais je reviendrai auprès de vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de savoir que je vais auprès du Père, parce que le Père est plus grand que moi. Je vous l'ai annoncé maintenant, avant que ces choses arrivent, afin que lorsqu'elles arriveront vous croyiez. »

* * *

Nous sommes lors du dernier repas de Jésus avec ses disciples. Judas Iscariote vient de quitter le groupe pour aller trahir Jésus. Jésus fait son discours d'adieu et répond aux questions des disciples.

Le texte que nous avons entendu est la réponse de Jésus à une question : « Seigneur, comment se fait-il que tu doives te manifester à nous et non pas au monde ? ».

C'est une question simple que devaient se poser beaucoup de disciples. Le texte nous dit ici que la question est posée par Jude ou Judas, c'est le même nom dans le texte grec. C'est pour cela que nous avons en plus l'indication qu'il ne s'agit pas de l'Ischariote. Il y a plusieurs Judas dans les Evangiles. C'était un nom très courant à

l'époque : Judas Iscariote le plus (tristement) connu; un autre Judas parmi les apôtres, celui d'aujourd'hui ; et puis un Judas cité parmi les frères et sœurs de Jésus. C'est à lui qu'a été attribuée l'Épître dite de Jude. Tous les Judas autres que Judas Iscariote le traître, ont été rebaptisés Jude par la tradition ultérieure pour ne pas risquer d'être confondus avec le trop tristement célèbre Judas. Quand un nom est devenu difficile à porter, il vaut mieux le modifier. D'où la tendance à transformer les Judas en Jude.

La question de ce Judas, encore une fois pas l'Ischariote, beaucoup devaient se la poser. Ce serait tellement plus simple si Jésus, au lieu de se révéler à un petit nombre de proches, pouvait se révéler comme ressuscité au monde entier. Il n'y aurait plus de contestation possible. En particulier de tous ceux qui refusent de croire, et même qui méprisent, voire persécutent les disciples de Jésus.

Pour bien saisir ce passage, trop souvent isolé de son contexte, il faut justement faire appel à ce contexte et remonter au moins au v. 21. Avant cette question, Jésus venait de dire : "Celui qui m'aime, c'est celui qui a mes commandements et qui les garde. Or celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; moi aussi je l'aimerai et je me manifesterai à lui". Jésus nous dit qu'il ne se manifeste qu'à ceux qui l'aiment. A quoi Judas, ou Jude pour le distinguer du traître, lui fait cette observation : Ne crois-tu pas qu'il serait quand même plus simple que tu te montres clairement à tous (au monde), et fasses en sorte que tout le monde te reconnaisse? Alors montre à tous qui tu es, et il n'y aura plus de problème.

Ce Judas, à travers cette question, est aussi dangereux que le Judas le plus connu. Il ne se rend pas compte qu'il se fait vraiment l'avocat du Diable. Il fait la même proposition que celle que fait le Diable lorsque Jésus est tenté dans le désert comme nous le rapporte le chapitre 4 de l'Evangile selon Luc : "Le diable le conduisit encore à Jérusalem, le plaça sur le haut du temple et lui dit : Si tu es Fils de Dieu,

jette-toi d'ici en bas ; car il est écrit : Il donnera à ses anges des ordres à ton sujet, afin qu'ils te gardent ; et : Ils te porteront sur leurs mains, de peur que ton pied ne heurte une pierre. Jésus lui répondit : Il est dit : Tu ne provoqueras pas le Seigneur, ton Dieu". Ce serait tellement plus simple si Jésus se manifestait dans sa nature divine de façon indiscutable, par un geste spectaculaire et incontestable.

Sauf que ce ne serait plus le Dieu de l'Évangile. Sauf que la croix deviendrait inutile. Sauf que l'amour de Dieu disparaîtrait, l'amour qui nous a été manifesté justement en ce Jésus crucifié.

Le dieu qui répondrait au souhait de Judas ne serait pas le Dieu de l'Évangile, mais une idole qui se laisserait manipuler par les hommes, qui se laisserait posséder par les hommes, qui se laisserait contrôler par les hommes.

"Montre-toi afin que tout le monde te reconnaisse !", c'est un peu la même demande que celle de Thomas, qui veut des preuves pour croire à la Résurrection. Il veut des preuves matérielles pour croire au Ressuscité, il veut en fait le posséder, avoir la maîtrise.

Mais Jésus ressuscité nous échappe. Ce n'est pas par des évidences matérielles, indiscutables que nous pouvons le reconnaître. C'est par sa parole.

Encore aujourd'hui, certains voudraient obtenir des preuves de la Résurrection à travers le saint suaire qui est à Turin (par exemple). Ceux-là raisonnent comme le faisaient Judas et Thomas. Ce n'est pas par des évidences matérielles, historiques, indiscutables, contrôlables scientifiquement, que nous pouvons reconnaître Jésus-Christ.

C'est par sa parole : "*Celui qui m'aime obéira à ce que je dis. Mon Père l'aimera; nous viendrons à lui, mon Père et moi, et nous habiterons chez lui.*"

Le programme n'est pas facile à appliquer. Heureusement, pour nous aider, Jésus nous fait cette promesse : "*Celui qui doit vous venir en aide, le Saint-*

Esprit que le Père enverra en mon nom, vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit". Le Saint-Esprit nous est promis, pour nous aider à conserver la parole qui nous a été donnée.

Et puis, Jésus ne part pas sans rien laisser à ses disciples, mais avant même que vienne l'Esprit Saint : "*C'est la paix que je vous laisse, c'est ma paix que je vous donne*". "*Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix*", dans la traduction classique. La paix, dans le monde juif et arabe, est aussi une formule de salutation, lors de la rencontre et lors du départ. Lorsque Jésus ressuscité se présente aux disciples, au chapitre 20, il leur dit "*la paix soit avec vous*". Aujourd'hui encore, les Juifs se saluent par la même formule : "*shalom aleichem*". A quoi on doit répondre "*aleichem shalom*". Les musulmans font de même : "*salam aleikoum*" ; "*aleikoum salam*".

Toutes les formules de politesse risquent de ne devenir que des formules de politesse sans rien de plus et dont on finit par oublier le sens initial. C'est pourquoi Jésus prend soin de préciser : "*c'est ma paix que je vous donne*", dans le texte : "*la paix la mienne*". Ce n'est pas la paix en général, mais plus spécifiquement la paix du Christ. Ce n'est pas la paix du monde, il ne s'agit pas de mondanités. C'est la paix qui s'inscrit dans l'amour de Dieu, elle est offerte à tous ceux qui se mettent à l'écoute de sa parole. Jésus nous laisse sa paix.

C'est pourquoi nous ne devons pas être dans la peur ou la crainte. Car le Christ nous a donné sa paix.

Philippe Grand d'Esnon



AGENDA

Juin

12 D 10:30	Culte EVF-EB - Fête et repas syrien
13 L 15:00	Groupe de l'Amitié
16 J 18:00	Partage biblique - Jeunes adultes
19 D 10:30	Culte - Baptême
22 M 20:00	Prépa Catéchèse
23 J 18:00	Partage biblique
25 S 15:30	Mariage
26 D 10:30	Culte - Baptême
30 J 18:00	Partage biblique

Juillet

3 D 10:30	Culte - Baptême
8 V 19:00	Barbecue de la paroisse
10 D 10:30	Culte - Mariage
17 D 10:30	Culte
24 D 10:30	Culte
31 D 10:30	Culte

Août

7 D 10:30	Culte
14 D 10:30	Culte
21 D 10:30	Culte
28 D 10:30	Culte

Septembre

1 J 18:00	Partage biblique
1 J 20:30	Prépa Catéchèse
3 S 9:30	Bureau du CP
4 D 10:30	Culte de rentrée
8 J 18:00	Partage biblique
8 J 20:30	CP
10 S 15:00	Mariage
11 D 10:30	Culte - Baptême
15 J 18:00	Partage biblique
17 S 15:00	Journées Patrimoine
18 D 10:30	Culte randonnée



Eglise Protestante Unie de la Boucle au Vésinet Contacts

Pasteur	Philippe	GRAND d'ESNON	07 85 06 79 22	ph.grand-d-esnon@wanadoo.fr
Président	Philippe	DELAUNE	06 08 25 93 54	philippe@delaine.biz
Vice-Président et Archiviste	Laurent	JOURDET	07 62 57 81 11	laurent.jourdet@noos.fr
Trésorier	Raoul	BRIET	06 30 28 76 08	raoul.briet@wanadoo.fr
Secrétaire	Nicolas	POUPARDIN	06 19 38 02 52	npoupardin@gmail.com
Conseillers presbytéraux :				
Vololona ANDRIANI, Catherine BALDASSARI, Patricia BOURBOULON, Janine BRÉHÉ, Raoul BRIET, Philippe DELAUNE, Damienne ESCANDE, Carole FREYNET, Laurent JOURDET, Gauss N'GAKO DE FOKI, Nicolas POUPARDIN, Claire-Anne VITOUX				
Eveil à la foi	Catherine	BALDASSARI	06 71 44 97 36	catherine.baldassari@wanadoo.fr
Ecole Biblique	Sylvie	JAULMES	06 82 59 88 89	sylviejaulmes@noos.fr
Catéchisme	Laurent	JOURDET	07 62 57 81 11	laurent.jourdet@noos.fr
Concerts et prêts de salles	James	REBOTIER	06 14 82 94 90	james.rebotier@orange.fr
Travaux	Thierry	AURENCHE	06 38 35 74 02	taurenche@gmail.com
	Patrick	MAHEU	06 09 85 40 30	patrickmaheu@free.fr
Association d'entraide de la Paroisse du Vésinet (AEPV)	Christiane	PHOCAS	06 70 18 17 85	c.phocas@free.fr
Groupe de l'amitié	Claire-Anne	VITOUX	06 25 62 46 04	claireannevitoux@gmail.com
Scoutisme	Cédric	GENOYER	06 14 17 17 01	cedric.genoyer@laposte.net
Groupe d'Action Oecuménique de la Boucle (GAOB)	Damienne	ESCANDE	06 84 75 13 27	damienne.escande@cegetel.net
Groupe d'entraide professionnel (GEP)	Virginie	LANGLOIS	06 59 56 84 38	virginielangloisarnera@yahoo.com
Communication courriels - Paroles Protestantes	Christine	SAUTOT	06 88 10 13 11	christine.sautot@gmail.com
Site internet	Jean-Benoît	ROBITAILLIE	06 16 01 93 60	jbrobitaille@yahoo.fr
Comité de rédaction du présent numéro du Grand Pont :				
Sylvie Jaulmes, Philippe Delaune, Philippe Grand d'Esnon, Laurent Jourdet, Jean-Benoît Robitaille				

Site internet : <https://www.protestantsvesinet.org> - Tel. : 07 85 06 79 22 - Mail : erfvez@gmail.com